

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le mardi neuf avril mars à vingt et une heure, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilbert JULIA, Maire.

Présents : CARON Dominique, CASTEX Daniel, JULIA Gilbert, LEQUIEN Jean-Yves, MIOSSEC Frédérique, NOGUES Jean-Paul, PALAO Jean-Michel, SOULE Isabelle

Procuration : Isabelle GRIS à CASTEX Daniel

Absents : CASTERAN Claude, DE CARVALHO David, DAFFOS Marie-Hélène, CASTET Iris

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice ont procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil Jean-Paul NOGUES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vote du taux des taxes

Pas de changement au niveau des taux de la commune.

Vote des comptes administratifs

Vote des budgets annexes et communal

Séance levée à 11H 00